

# SERRE-CHEVALIER : 3 MILLIONS D'EUROS POUR DEUX LACS IDENTIQUES ! 3M€!

---

Publié par Annick Berger le lun, 02/09/2013 - 07:27



## Economie

**Hautes-Alpes :** Si l'émission existait toujours, nul doute que ces deux communes de Serre-Cevalier auraient pu faire la Une de Combien ça Coûte ? En effet, on a vraiment du mal à le croire, les communes de Saint-Chaffrey et de la Salle des Alpes dans le Briançonnais ont ni plus ni moins réalisés deux plans d'eau Biotope à... deux kilomètres de distance. Résultat : une addition salée avec plus de 3 millions d'euros dépensés. C'est à dire plus de 1,6 millions d'investissement pour chaque commune. Une situation rocambolesque quant on sait que ce type de plan d'eau est très rare en France puisqu'il y en a à moins d'une dizaine dont 2 à Serre-Chevalier à 2 kilomètres d'intervalle. mais comment en est-on arrivés là ?

## **La salle les Alpes, pour le choix**

Commençons par le commencement : qu'est-ce qu'un plan d'eau Biotope ? C'est un bassin où les plantes aquatiques se chargent elles-mêmes du traitement de l'eau. Pas de chlore ou de javel. Une eau claire d'une grande qualité pour la baignade et toutes les activités. Deux inconvénients tout de même avec un plan d'eau Biotope, la limitation de la fréquentation. Environ 300 personnes pour laisser la flore aquatique faire son travail. Et le prix. Avec ces deux bassins situés à Saint-Chaffrey et à la Salle les Alpes, soit à deux kilomètres de distance, vous imaginez bien que les dents grincent à Serre-Chevalier. Dans le Nord du département, l'affaire alimente en effet toutes les conversations. Et beaucoup n'hésitent pas à parler de gaspillage au moment même où Serre-Chevalier, la septième station de France, aurait besoin de moyens pour compléter ses services ou assurer sa promotion. Même les services de l'Etat se sont émus de la situation tout en laissant les maires libres de leur choix. A ce sujet deux points de vues s'opposent. D'un côté le maire de la Salle les Alpes, Alain Fardella qui pense que le choix est une bonne chose pour les hauts-alpins et les touristes.

## **Querelle de clochers**

- See more at: <http://www.dici.fr/actu/2013/09/02/serre-chevalier-3-millions-deuros-pour-deux-lacs-identiques-3meu#sthash.KhKSUCHZ.dpuf>

## Religions

# Financée par l'Etat, la Grande Mosquée de Strasbourg fait la fierté de la ville

Rédigé par Hanan Ben Rhouma | Jeudi 27 Septembre 2012

*Que du beau monde ! La Grande Mosquée de Strasbourg a été officiellement inaugurée jeudi 27 septembre en présence de quelque 500 personnalités religieuses et politiques, dont le ministre de l'Intérieur chargé des Cultes, Manuel Valls. Dans un discours teinté de fermeté, il a salué la spécificité du droit local d'Alsace-Moselle, qui permet aux collectivités de financer les édifices religieux et les carrés confessionnels dans les cimetières. Mais ce régime si spécial envié par les cultes n'est pas prêt d'être exporté ailleurs en France.*



*La Grande Mosquée de Strasbourg a été officiellement inaugurée jeudi 27 septembre en présence du ministre de l'Intérieur chargé des Cultes, Manuel Valls.*

### **Alsace-Moselle : les cultes sur un même pied d'égalité**

L'Alsace-Moselle, qui regroupe les trois départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle, est, à ce jour, le seul territoire en France métropolitaine à ne pas se plier à la loi de 1905 relative à la laïcité, en vertu du régime concordataire qui permet notamment le financement des cultes par les collectivités.

Sur les **10,5 millions d'euros** qu'a coûtés la Grande Mosquée de Strasbourg, **26 % ont ainsi été déboursés par la municipalité de Strasbourg, le conseil général et le conseil régional**. Les fidèles ont financé le lieu à hauteur de 33 % tandis que le reste provient du Maroc (37 %), de l'Arabie Saoudite et du Koweït (14 %). Les autorités de ces pays ont d'ailleurs été représentées jeudi lors de l'inauguration.

« Lorsqu'un système fonctionne, qu'il est compatible avec notre République et notre démocratie, il n'y a pas de raison de le supprimer en prétextant l'exception qu'il représente », a fait savoir Manuel Valls, saluant ainsi la spécificité du droit local d'Alsace-Moselle.